

FOIRE AUX QUESTIONS

Pour l'évaluation des élèves à travers LSL Pro

- **Pour QUI ? Livret des élèves en formation initiale du baccalauréat professionnel.** Consultable chaque fin d'année scolaire par les familles.
- **Qui remplit les appréciations ?** Complété par les **professeurs d'enseignement professionnel** de la même classe en fin d'année scolaire avec une **appréciation unique par compétence.**
- **Cela concerne QUOI ?** Cela concerne **TOUTES les compétences** du référentiel. Si toutes les compétences sont vues dans l'année, elles ne sont pas forcément évaluées à chaque séance.
- **Quand compléter ce document ? en fin d'année scolaire** (surtout les appréciations des professeurs du domaine professionnel)
- **Combien de fois faut-il valider ou évaluer chacune des 15 compétences tout au long du cursus scolaire ? y-a-t'il un minimum ?**

Lors des trois années de formation il faut balayer plusieurs sous-compétences (compétences opérationnelles) pour valider les compétences. On ne peut pas négliger une compétence et décider de l'évaluer seulement en terminale baccalauréat professionnel. C'est précisément en classe de fin de première et fin de terminale que l'on peut compléter le livret.

Penser aux **indicateurs de performance** et préciser des **critères de réussite** aux élèves. Chaque élève étant différent, veiller à favoriser la **différenciation pédagogique** (grâce aux pédagogies actives : de projet, classe inversée...)

Il n'y a pas de quantité citée, mais la compétence est évaluée à différents stades d'évolution et d'apprentissage de l'élève dans toute sa scolarité (adaptable au profil de chacun).

- **Suis-je obligé d'évaluer des compétences à chaque séance ?**

(Bien sûr que non !) Même si l'élève a besoin de savoir se positionner par rapport au niveau attendu, il est évident qu'en début de formation les compétences servent pour définir les objectifs d'apprentissage, de renforcement ou auto-évaluation. Cela permet à l'élève l'apprentissage par compétences avec des essais, tâtonnements.... Dans lequel l'erreur est positive. **Attention ! de quelle évaluation parle-t-on ? formative ou certificative ? A chaque séance, il est nécessaire de savoir si les objectifs ont été atteints pour tout ou partie des élèves grâce à un livret de compétences ou autre support. Cela permet de savoir où en est l'élève, et cela permet du coup de planifier un CCF, ou une évaluation sommative. (Le CCF étant certificatif)**

- **Comment prouver la traçabilité des compétences abordées ?**

-À travers la **stratégie globale de formation** (la progression de l'année) on établit un prévisionnel de compétences à aborder en termes d'objectifs d'apprentissage, renforcement, **indicateurs de performance et évaluation.** C'est un travail d'harmonisation, d'organisation **qui se fait à plusieurs....**
-À travers les documents de synthèse de séance donnés aux élèves (soit déjà remplis, soit à faire remplir) on peut afficher les compétences concernées à chaque séance. **Mais il faut aussi être capable de mesurer l'atteinte de ces compétences (avec indicateurs précis) pour tout ou partie des élèves, SUR UN PLAN FORMATIF.**

-Il est aussi possible d'utiliser le document « Excel » (issu de l'académie de Bordeaux) et l'adapter (plus simplifié) afin de **tracer et justifier** de l'évolution par compétences de l'élève sur les 3 années du cursus de formation (code couleurs...). **Cette trace par élève et par classe permet de programmer des CCF au bon moment, pour l'un ou pour l'autre.**

- **Dans quel cas je coche la case « non évalué » ?** Seulement quand l'élève est **absent.** Toutes les compétences doivent être abordées et évaluées sur le livret. **Il paraît toutefois difficile sur un cursus de 2 ans de n'avoir jamais évalué l'élève...**

- **Y-a-t 'il des compétences professionnelles plus importantes que d'autres, sans lesquelles il n'est pas possible d'évaluer ou de valider le diplôme ?**

L'obtention du diplôme est soumise à la validation de **l'ensemble** des compétences dans **l'ensemble** des matières d'enseignement général et professionnel (avec un minimum de points). Chaque compétence est très importante. Celles du pôle 1 et 2 se déclinent en une multitude de compétences opérationnelles et leur validation sera plus longue.

L'évolution de l'élève étant très personnelle, il semblerait dangereux de définir des compétences par ordre d'importance, sous peine de les stigmatiser.

- **Maintenant qu'il n'y a plus de « technologie » avec la famille de métiers, comment aborder en détail certaines compétences (ainsi que les activités professionnelles et les savoirs associés s'y rapportant) ?**

Utiliser les séances de TPT et PPAE, co-intervention et chef d'œuvre pour mettre en avant les « savoirs associés » et les connaissances qui en découlent de façon plus concrète : exemples visuels/photos/annexes/documents de recherche... à chaque fois. Mettre toujours en relation « le concret » (activité réalisée) avec « l'abstrait » (autres possibilités, variantes, sources, ressources...) On parle aussi de culture professionnelle qui peut être abordée en co-intervention, en chef d'œuvre, en préalable (ou synthèse) d'un AET.

- **Comment identifier ou repérer les critères de réussite (indicateurs de performance ?) ?**

À partir du référentiel ! Se référer, pour chaque compétence opérationnelle, aux critères et indicateurs de performance. À partir de là, c'est à chacun de « traduire » ces critères en termes plus concrets, compréhensibles par tous, **et mesurables**, notamment par les élèves, et surtout adaptés à la classe. L'explicitation de ces critères de réussite sera une des clés de la compréhension des attendus de l'élève et de son positionnement pour aborder les points à améliorer. Un même critère ne se décline pas de la même manière en seconde, première ou terminale. C'est ce que nous avons illustré dans notre présentation.

- **Comment traduire ?**

Vous êtes des « experts » dans votre discipline. Si vous avez des doutes, il est important de mutualiser, échanger, communiquer afin de les harmoniser et éviter la stigmatisation. Un travail en collaboration, une ouverture de ses pratiques, permettra de faciliter cette tâche. De plus, les indicateurs doivent être en lien **direct** avec le travail demandé, vous êtes donc seuls à pouvoir le faire. **Si le travail demandé n'est pas mesurable, il faut revoir l'indicateur.**

- **Dans ARENA- Livrets numériques, mon établissement n'a pas encore formaté l'accès pour évaluer le LSL Pro. Comment faire pour que la note que je donne aux élèves lors d'un TP ou une épreuve écrite, corresponde au livret de compétences ?**

Dans chaque situation évaluée, quelques compétences du référentiel doivent être sélectionnées. Elles sont les mêmes que celles indiquées sur LSL Pro.

Indiquer à chaque saisie dans le bulletin classique le ou les pôles de compétences concernées et traduire en chiffres les indicateurs « NM ECA+ECA- M ». Si vous voulez garder une trace du cursus de l'élève, le mieux serait de le saisir dans un document unique en parallèle (Excel) ou autre...et de le partager entre collègues de la même classe et même niveau. (À ce titre, la rédaction et la mise à jour d'une stratégie globale de formation peut-être un outil de traçabilité).

- **En cas de litige, peut-on me demander la traçabilité des notes et les supports ?**

« Pronote » est l'outil privilégié (remplissez à chaque séance le cahier de textes et ajoutez les objectifs d'évaluation). Une fois que LSL Pro sera mis en place, il y aura aussi les indicateurs de performance et les critères de réussite pour mieux informer l'élève et les parents. En cas de litige, on demandera toujours à l'enseignant de justifier son évaluation ; c'est de sa responsabilité.

- **Comment trouver le temps ?**

Possibilité de faire une demande à la direction de votre établissement pour banaliser une demi-journée ou une journée de travail. Chaque équipe est libre de mutualiser, échanger ensuite... Cela demandera sûrement plusieurs temps de concertation dans l'année pour faire le point.

➤ **Comment faire pour évaluer une compétence à plusieurs ?**

Premièrement, il est important de se concerter entre professeurs de la même classe et de mêmes niveaux afin de définir ensemble les indicateurs de performance et dispatcher les compétences tout au long de la scolarité de l'élève afin d'avoir les mêmes attendus en année de première et de terminale. C'est un travail conjoint de définition des critères de réussite en amont de la formation.

Dès le début de l'année scolaire, lors de la construction de la stratégie globale, il faut définir :

- Qui va remplir le livret.
- Choisir les compétences opérationnelles.
- Dispatcher les 15 compétences entre les professeurs d'enseignement professionnel.
- Identifier ce qui va être évaluable dans la progression. **Et donc le travail qui sera demandé à l'élève.**

Cela va permettre à l'élève de se situer et de progresser...

Chaque professeur est LIBRE de choisir les compétences opérationnelles et les activités à faire réaliser aux élèves pour les valider. **(Liberté pédagogique) Pour aider à faire le point des compétences abordées, une idée peut-être de partager un document à distance (stratégie globale) et le compléter à plusieurs** (par exemple via google drive)

Attention les notes saisies dans le livret ne **SONT PAS** les notes des CCF certificatives. La saisie des notes, donnera lieu à l'attestation de réussite intermédiaire, si l'élève a au moins 10 sur 20. Cela n'a aucune valeur certificative. Les notes de CCF ne sont pas connues par l'élève, ce sont des notes d'examen.

➤ **Comment rédiger l'appréciation dans LSL Pro ?**

La rédaction de l'appréciation ne doit pas se cantonner à « très bon travail ou travail insuffisant ». Les professeurs doivent détailler et mettre en valeur les progrès faits... et citer des éléments qui pourraient servir pour le jury.

➤ **Comment faire en concret pour positionner l'élève par compétences dans des séances de cours ?**

Fiche ou grille à modifier dans une séance classique de TP ou PPAE

L'ensemble des compétences est évalué sur une échelle de 4 degrés qui mesure le niveau atteint en matière d'acquisition des connaissances et de capacité à les mettre en œuvre. Le nombre de compétences par discipline a été limité pour permettre une saisie simple et rapide. (Source : annexe LSL Pro)

Proposition de fiche de positionnement d'une « séance-standard » (traçabilité)

Nom de la séance.		Période.		Elève 1				Elève 2				Etc...
Compétences opérationnelles visées	Indicateurs de performance et critères de réussite pour avoir « M » (bac)	N	EC	EC	M	N	EC	EC	M			
		M	A-	A+		M	A-	A+				
-En apprentissage -Pôles et codes												
-En renforcement - Pôles et codes												
-En évaluation - Pôles et codes												
NOTE FINALE		Note finale				Note finale						
Appréciation pour chaque élève Points forts et pistes d'amélioration												

➤ **AI-je le droit d'intégrer les compétences transversales dans les compétences de ma discipline ?**

Voir doc de l'AEFA (agenda européen pour la formation d'adultes) avec les 12 compétences transversales et leurs paliers.

Lien : [2818_guide-competences-web.pdf \(agence-erasmus.fr\)](https://agence-erasmus.fr/2818_guide-competences-web.pdf)

➤ **Peut-on utiliser la validation de certaines compétences opérationnelles du CCF pour les basculer et valider sur le livret ?** C'est possible, car sinon, on partirait sur une surévaluation des séances et une diminution des séances de formation. Cela dit, on peut cibler une ou deux compétences opérationnelles à évaluer lors d'une séance tout en renforçant les autres ciblées en termes d'apprentissage ou renforcement.

➤ **Comment vais-je évaluer le chef d'œuvre ? (Réponse : source LSL annexe pro)**

 1. **La réalisation du chef-d'œuvre. Une page spécifique sera consacrée à l'évaluation chiffrée de la réalisation du chef d'œuvre puisqu'il s'agit d'un enseignement pluridisciplinaire faisant intervenir des professeurs du domaine professionnel et de l'enseignement général. Les compétences mobilisées pour la mise en œuvre du chef d'œuvre sont d'ores et déjà évaluées dans les disciplines qui interviennent dans sa réalisation : elles n'apparaissent donc pas dans cette page spécifique. Par ailleurs, l'évaluation du contrôle continu du chef d'œuvre n'intervient qu'à la fin de chaque année scolaire du cycle terminal : une seule note bilan est enregistrée dans le LSL PRO en fin de première puis en fin de terminale. Si la réalisation du chef d'œuvre ne fait donc pas l'objet d'une évaluation notée à chaque fin de semestre/trimestre, une appréciation générale sur le bulletin à chaque fin de période est toutefois indispensable afin d'exprimer de façon régulière les progrès ou les difficultés de l'élève.**

➤ **Comment évaluer les PFMP ?**

 2. **Les PFMP (Source LSL Pro)** Une page particulière sera dédiée à l'appréciation des PFMP. Elle offrira la possibilité pour les établissements d'indiquer si le candidat a effectué une partie de ses PFMP à l'étranger (afin de prévoir la possibilité pour le candidat de présenter à l'examen l'unité de mobilité facultative). **La page de l'année de terminale intègre un bilan du nombre de semaines de PFMP réalisées sur l'ensemble du cycle, saisi par les établissements.**

➤ **AU TERME DE L'ANNEE DE PREMIERE baccalauréat professionnel, il est délivré à l'élève une « attestation de réussite intermédiaire »** qui atteste l'obtention du niveau intermédiaire : pour l'obtenir, l'élève a au moins **10 de moyenne**. Dans le cas où sa moyenne se trouve entre 9 et 10, c'est le conseil de classe qui décide de sa validation. Cette attestation n'a **aucune valeur certificative**. Cela permet de positionner l'élève. Les CCF (« il faut être flexibles pour le calendrier de mise en application » (source DGESCO) correspondent aux premières épreuves du Baccalauréat professionnel.

L'attestation découle des notes du bulletin de l'année cela lui permet de faire un point et de réussir le bac. Coefficients :

- Enseignement général coef 1
- Enseignement professionnel coef 4
- Chef d'œuvre coef 1